

Boussaïd dresse les quatre priorités de l'économie nationale

Le Maroc est sur les bons rails en termes des choix économiques. C'est, en tout cas, la ferme conviction du ministre de l'Économie et des finances Mohamed Boussaïd. Lors de sa première sortie médiatique en tant qu'argentier du Royaume, il a tenu un discours rassurant en dépit des aléas de la conjoncture économique et de leur effet sur l'économie nationale. Il estime que les perspectives sont de bon augure. Quatre priorités sont tracées pour les trois prochaines années, dont la restauration de la confiance et la mise en place d'un plan de relance économique.

Pour sa première sortie médiatique en tant qu'argentier du Royaume, Mohamed Boussaïd a affiché la mine des grands jours. En dépit des aléas de la crise économique sur le Maroc, le ministre de l'Économie et des finances reste serein et exprime même un grand optimisme. Lors d'un point de presse, hier à Rabat, il a signalé, à plusieurs reprises, que l'année 2014 serait entamée par le Maroc avec confiance, s'engageant à respecter les objectifs fixés par le gouvernement. D'emblée, il a tenu à rassurer sur la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la loi de Finances, balayant d'un revers de la main la reproduction du scénario cauchemardesque de l'année dernière (coupes budgétaires) : «l'année 2014 sera abordée avec sérénité, sans mesures perturbatrices. Malgré la crise, nous arrivons à trouver des opportunités.» Boussaïd se dit confiant quant aux perspectives de développement de l'économie nationale. Quatre priorités sont tracées pour les trois prochaines années. **La première** a trait au rétablissement progressif des équilibres macro-économiques. Un objectif qui passe inéluctablement par la réduction progressive du déficit budgétaire à 3,5% à l'horizon 2016 à travers l'amélioration des re-

cettes et la rationalisation des dépenses. Il est également nécessaire de réduire progressivement le déficit du compte courant de la balance des paiements à 5% du PIB à l'horizon 2016. Ce dessein se concrétisera à travers le développement des exportations, l'application des normes de qualité et de sécurité à l'importation, la lutte contre les opérations de dumping et de contrebande, le développement des recettes touristiques, l'activation des mesures incitatives aux IDE, etc.

La seconde priorité est axée sur la restauration de la confiance et la mise en place d'un plan de relance économique. Le modèle économique actuel, qui repose sur la consommation et les investissements publics, est pointé du doigt tant par les économistes que par les parlementaires. Selon l'argentier du Royaume, ces deux piliers seront maintenus et renforcés par l'industrialisation et l'appui à l'export, la compétitivité territoriale et économique et l'accélération de la mise en cohésion des stratégies sectorielles. Le gouvernement aspire également à faire de l'investissement public un levier de l'investissement privé, national et étranger, en développant le partenariat public-privé.

La troisième priorité porte sur l'accé-



M. Boussaïd s'exprimant lors de la conférence de presse.

Ph. Kartouch

lération des réformes structurelles à la tête desquelles vient la loi organique des Finances. Un texte, qualifié par Boussaïd de «constitution des finances publiques», qui permettra de régler plusieurs dysfonctionnements, dont la problématique récurrente des crédits de report qui atteignent chaque année 21 MMDH.

Outre ce dossier de la plus haute importance, les concertations avec tous les partenaires du ministère de l'Économie et des finances se poursuivront autour de la réforme fiscale. Certes, selon Boussaïd, l'unanimité existe autour des recommandations. Mais il faudra lancer des concertations autour de la mise en œuvre des différentes mesures. Quant à la réforme des systèmes de retraite, tout sera décidé en 2014 pour que les mesures soient appliquées en 2015. Jusque-là, aucun scénario n'a encore été retenu. Tout sera tranché bientôt dans le cadre des concertations entre le gouvernement et ses partenaires sociaux. **La quatrième** priorité pour les trois prochaines années est relative au renforcement de la gouvernance. Quelques

mesures ont déjà été mises en place, notamment la réforme du décret sur les marchés publics, qui est entrée en vigueur le 1er janvier dernier, ainsi que l'amélioration du portefeuille public. La tâche ne sera pas facile pour le ministre de l'Économie et des finances qui relève la nécessité de prendre des mesures urgentes pour inverser les tendances relatives à la dégradation du déficit budgétaire (-5,5% en 2013) et du déficit du compte courant (-7,7% en 2013) ainsi qu'à l'augmentation du taux d'endettement (62,5%).

En dépit de ces indicateurs, Boussaïd

demeure optimiste en raison des mesures prévues dans le budget 2014 qu'il a, d'ailleurs, tenu à défendre bec et ongles, bien qu'il n'ait pas participé à son élaboration. Pour lui, il s'agit d'un texte réaliste et avant-gardiste qui a été enrichi par plusieurs amendements au sein du Parlement, dont la contribution libératoire au titre des avoirs immobiliers ou financiers détenus à l'étranger par des résidents marocains. Cette mesure qui a fait couler beaucoup d'encre permettra de drainer 5 MMDH selon les prévisions initiales.

M. Boussaïd a tenu un discours rassurant à l'adresse des personnes concernées : «Aucune liste n'est établie. La confidentialité sera totalement assurée. L'opération va démarrer dès fin janvier après la publication de la circulaire de l'Office des changes». Il a refusé de répondre à une question sur l'opération d'achat d'un appartement à Paris par l'ancienne ministre de la Santé Yasmîna Baddou, en dépit de la polémique qui a été déclenchée suite aux récentes déclarations du Chef du gouvernement au Parlement. Pour lui, aucun nom ne doit être cité pour que l'opération d'amnistie puisse atteindre les objectifs fixés, voire les dépasser. ■

Jihane Gattioui

Redéfinition des priorités gouvernementales en cours de finalisation

Le Rassemblement national des indépendants compte jouer un rôle important au sein du gouvernement tout en veillant à la cohésion de la majorité gouvernementale. C'est ce qu'a tenu à assurer Mohamed Boussaïd. Quid de la révision du programme gouver-

nemental, qui était une demande insistante du RNI ? Selon M. Boussaïd, la redéfinition des priorités est «en cours de rédaction et de finalisation. Le Chef de gouvernement communiquera autour de ce sujet au moment qu'il jugera opportun.»